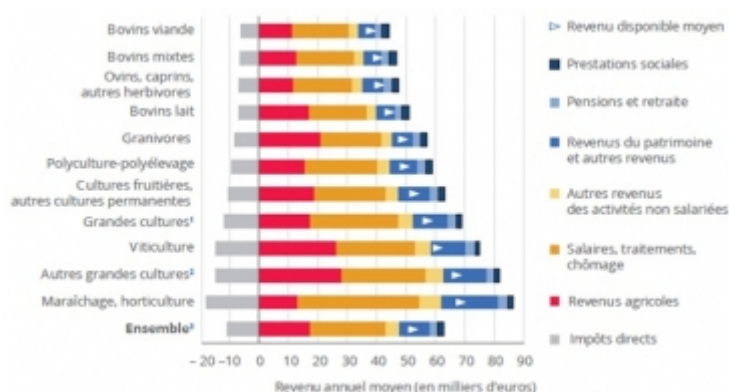


# Analyse du niveau de vie des ménages agricoles

9 novembre 2021

Les auteurs de l'*Insee Première* n°1876, publié en octobre 2021, constatent la proximité du niveau de vie des ménages agricoles avec celui de l'ensemble des ménages français ayant un revenu d'activité. Cependant, la pauvreté monétaire est plus courante et plus intense pour les ménages agricoles : 18 % des individus vivent sous le seuil de pauvreté, contre 13 % en moyenne générale, et le niveau de vie médian des personnes pauvres y est inférieur de 1 300 euros (par an). À l'inverse, les conditions de vie de ces ménages sont, en moyenne, plus favorables, grâce à la possibilité qu'une partie des dépenses privées (logement, énergie) soit intégrée dans les comptes de l'exploitation. Les auteurs exposent ensuite la grande disparité des niveaux de vie des ménages agricoles, selon la production dominante (orientation technico-économique, Otex) de la commune où ils sont installés (figure ci-dessous). La localisation géographique a ainsi un impact sur le niveau de revenu issu de l'activité agricole – très disparate mais qui ne constitue qu'un tiers du revenu total – ainsi que sur les autres ressources (activités salariées, patrimoine, etc.).

**Revenu disponible moyen des ménages agricoles : décomposition selon la production agricole dominante du territoire (commune) en 2018**



Source : Insee (dispositif Filosofi 2018)

Lecture : 1 : territoires spécialisés en céréaliculture et cultures de plantes oléagineuses et protéagineuses. 2 : territoires combinant céréales, plantes oléagineuses et protéagineuses, plantes sarclées, ou spécialisés en cultures de plantes sarclées, légumes frais. 3 : ensemble des ménages agricoles. Le graphique se lit de la façon suivante : dans les territoires d'élevage bovin viande, le revenu disponible annuel s'élève en moyenne à 38 060 euros en 2018, et 11 340 euros proviennent de l'activité agricole.

Source : [Insee](https://www.insee.fr)